



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 38

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2018

OBJET :

DE-18-12-1-48) ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET DANS LE CADRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

L'an deux mille dix-huit, le mercredi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le vendredi 07 décembre 2018 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, Mme KAMINSKA, Mme TOP, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme POMMIER.

Absents excusés : M. LOUVIGNÉ (pouvoir à M. LEBEAU), Mme VALVERDE (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme MAFFRE-BOUCLET (pouvoir à M. STEIN), Mme COMBE (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

Absent(e)s : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181219-lmc1H5790H1-DE
Date de réception en Préfecture : 21/12/2018
Date de Publication : 21/12/2018

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les crédits inscrits au budget primitif 2018 pour l'attribution de subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé et autres organismes ;

Après avis de la commission Sports et Relations internationales du 13 décembre 2018,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Attribue une subvention à chacune des associations suivantes :

Associations sportives :

1ère Compagnie d'arc de Vincennes	300 €
Basket Athlétic club de Vincennes (B.A.C. - Vincennes)	3 000 €
Cercle d'Escrime de Vincennes	6 500 €
Club Bayard Équitation	600 €
Club olympique vincennois	8 000 €
Les Dauphins de Vincennes	1 850 €
Tennis de table vincennois	800 €
Vincennes Badminton-Club (V.B.C.)	5 000 €
Vincennes Rock Club	400 €
VITA-GV Gymnastique volontaire de Vincennes	4 000 €

Association dans le cadre des relations internationales :

Amici d'Italia	130 €
Cercle d'Escrime de Vincennes	2 000 €
Maison des lycéens du lycée professionnel Jean-Moulin à Vincennes	700 €
MONIRETH, avenir des enfants du village de Kla Kon Thmei	300 €

ARTICLE II : Ces dépenses seront prélevées sur les crédits prévus au Budget primitif 2018, article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et aux organismes de droit privé ».

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé